

portant intégration dans le statut de  
l'Université Marien NGOUABI et nomination  
de certaines personnes en qualité d'Assis-  
tants.-

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

C.E.

- VU la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

RECT/UMNG.

- VU l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
- VU l'Ordonnance n° 5/74 du 14 Mai 1974 portant modification de l'Ordonnance 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
- VU l'Ordonnance 634/77 du 28 Juillet 1977 portant changement du nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI ;

DGTFP.

- VU le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 61/875 du 29 Septembre 1981 modifiant le Décret 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI.
- VU le Décret 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation des traitements et salaires des personnels de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 76/435 du 16 Novembre 1976 portant organisation de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret n° 75/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 80/664 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- VU le Rectificatif n° 51/016 du 26 Janvier 1981 modifiant le Décret n° 80/664 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- VU le Décret n° 59/23/57 du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégrations des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
- VU le Décret 62/196/VI du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires, des cadres de l'Etat ;
- VU le Décret n° 7/50/VI-57 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière administrative et reclassements ;

- VU le Décret 62/130 du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
 VU l'Arrêté n° 2007/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
 VU les Certificats de prise de service n°s 2704 du 9 Octobre 1981 ; 083 du 12 Novembre 1982 ; 492 du 13 Février 1982 ; 324 du 6 Février 1982 ; 497 du 13 Février 1982 ;  
 VU les Dossiers de candidature aux postes d'enseignants à temps plein présentés par les intéressés ;

D E C R E T :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions de l'article 12 (nouveau) du Décret 81/675 du 29 Septembre 1981 susvisé, les enseignants dont les noms et prénoms suivent sont recrutés à l'Université Marien NGOUABI, intégrés dans le statut du personnel et nommés suivant le tableau ci-après :

NOMS ET PRENOMS	DATE ET LIEU DE	D I P L O M E S	G R A D E	INDI-CE	DATE DE PRISE DE SERVICE
1 - MIZERE Dominique	17-2-1952 à Kinshasa (Zaire)	Doctorat de 3° Cycle (Mathématiques appliquées statis- tiques) délivré par l'Université Scien- tifiques et Médici- cales de Grenoble le 22-6-1981	Assistant stagiaire 1ère classe	1110	1°-9-81
2 - KOUÉ D I René	14-6-1952 à Kinbenza- NDiba (Bouenza)	Doct. de 3° Cycle Specialité "Chimie Structurale" délivré par l'Université de Nantes le 10-9-1981	Assistant stagiaire 1ère classe	1110	28-11-1981
3 - OUAMBA Jean Maurille	13-9-1955 à B/Ville	Doct. de 3° Cycle Option Chimie Orga- nique Physique délivré par l'Uni- versité des Scien- ces et Techniques du Languedoc de Montpellier le 15-10-1981	Assistant stagiaire 1ère classe	1110	18-1-1982
4 - MIYOUTA Ludovic Robert	15-6-1953 à Tsiema "Région du Pool"	Doct. de 3° Cycle dans la Spécialité Sciences de l'In- formation, de la Communication, délivré par l'Uni- versité de Bordeaux le 26-10-1981	Assistant stagiaire 1ère classe	1110	16-11-1981

.../...

5 - MOUANZU Jean Pierre	13/8/1950 à Kinshasa Région de la Bouenza	Diplôme d'Etudes Approfondies de : Sciences de l'Information, de la Communication et de l'expression, délivré par l'Université de Bordeaux le 5-3-81	Assistant stagiaire 12ème classe 2ème échelon	920	16/11/1981
6 - MBENBA Léon	16/01/1950 à Loudima gare Région de la Bouenza	Diplôme d'Etudes Approfondies de : Histoire des sociétés de l'Afrique Noire délivré par l'Université de Paris 7 le 20-Mars 1980	Assistant stagiaire 12ème classe 2ème échelon	920	4/1/1982

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre  
Chef du Gouvernement,

BRAZZAVILLE, le 30 Avril 1983

Le Ministre de l'Education  
Nationale,

Le Ministre des Finances,

Antoine NDINGA-OBA.-

Colonel Louis SYLVAIN - GOMA

TEKI-OSSEROUABA-LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MABIONA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- SGCM/BC 1
- DGTFP 3
- MEN 1
- DAAF 3
- Rectorat 1
- V/Rectorat 1
- Secrégat 1
- DAF 3
- C.E. 3
- S/Solde 1
- DPAAD 4
- Fac/Sces 3
- FLSH 2
- Intéressés 4
- Chrono 2